

DEPP – Enquête nationale 2025

SGEC/2025/44

Le 17/01/2025

Destinataires : Directeurs diocésains
Organisations professionnelles de chefs d'établissement

Pour diffusion : Chefs d'établissement

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

La Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) nous a informés du lancement d'une nouvelle enquête nationale **de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires** qu'elle mènera au printemps 2025 auprès d'un échantillon national représentatif de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale exerçant dans les écoles et les établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.¹

Ces enquêtes, régulièrement menées et dont les résultats sont rendus publics, permettent d'interroger périodiquement des élèves et des personnels pour prendre en compte leur point de vue sur le climat scolaire et connaître les éventuelles atteintes subies à l'école (que ces actes aient été ou non signalés au sein de l'établissement ou auprès d'autres autorités). Elles objectivent ainsi le ressenti sur leur quotidien en établissement.

Dans le cadre de la préparation de cette enquête, une **expérimentation** sera menée **du 13 janvier au 14 février 2025** auprès de mille personnels tirés au sort.²

¹ Les personnels non-enseignants du secteur privé ne font pas partie du champ de l'enquête. Or, certains enseignants de notre réseau peuvent exercer pour l'essentiel de leur temps une fonction de direction. Ceux-ci seront donc interrogés en leur qualité d'enseignant.

² Suite au passage du cyclone « Chido », les personnels de l'académie de Mayotte ne sont pas concernés par cette expérimentation.

Il nous semble donc important, dans la mesure du possible, de permettre aux enseignants qui ont été tirés au sort de passer cette enquête, afin que celle-ci ne reflète pas seulement le ressenti des seuls enseignants du public.

Les personnels enquêtés y accéderont par le biais d'un lien individuel qui leur sera envoyé par courriel sur leur messagerie professionnelle académique. Toutes ces informations sont bien sûr protégées par le secret de la statistique.³

Pour avoir l'ensemble des informations, vous trouverez, en annexe, le courrier de la DEPP ainsi que les notes d'information concernant les résultats 2019 pour le second degré et 2022 pour le premier degré.

Le Secrétariat général de l'Enseignement catholique a été associé à l'ensemble du processus : n'hésitez donc pas à nous faire remonter toute difficulté que vous pourriez rencontrer que nous pourrions partager avec nos interlocuteurs de la DEPP.

Vous remerciant par avance pour le bon accueil que vous ferez à cette sollicitation, nous vous prions de recevoir l'expression de nos sentiments dévoués,

Nathalie TRETIAKOW & Stéphane GOURAUD
Adjoints au Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique

³ Ce dispositif est conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD). En tant que Service statistique ministériel, la DEPP est garante de la confidentialité des données recueillies lors des enquêtes. Ces dernières sont protégées par le secret statistique et ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques. Aucune donnée sur un établissement ne peut être publiée.

Paris, le 08/01/2025

La directrice

**à Monsieur Philippe Delorme
Secrétaire général de l'enseignement catholique**

Bureau des études sur les établissements et l'éducation

prioritaire, DEPP B3

n° DEPP-D2025-000129

Affaire suivie par

Émilie Radé

Tél : 01 55 55 26 36

Mél : emilie.rade@education.gouv.fr

Adèle Janiaud

Tél : 01 55 55 77 52

Mél : adele.janiaud@education.gouv.fr

61-65 rue Dutot, 75732 Paris Cedex 15

Objet : Expérimentation de l'enquête nationale 2025 de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, du 13 janvier au 14 février 2025

Présentation des enquêtes

Afin d'alimenter le débat public sur les questions du climat scolaire, du bien-être et de la violence dans les écoles et les établissements scolaires, la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) dispose de deux types de dispositifs :

- Le Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (SIVIS) mesure les faits de violence en milieu scolaire depuis 2007. Ces données chiffrées reflètent principalement les faits de violence constatés ou portés à la connaissance des équipes pédagogiques. Elles sont renseignées par les chefs d'établissements et les inspecteurs de l'éducation nationale.
- Les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation s'adressent aux personnels et aux élèves. Elles visent à prendre en compte leur point de vue sur le climat scolaire et les éventuelles atteintes subies dans les écoles ou établissements scolaires dans lesquels ils étudient ou exercent. Pour fournir un éclairage complet du bien-être en milieu scolaire, les enquêtes auprès des personnels comportent un volet de questions consacrées à leur perception de leurs conditions de travail, tandis que les élèves sont interrogés sur leur expérience scolaire.

À ce jour, la DEPP a mené trois enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation auprès des personnels : auprès des personnels du second degré en 2019 et 2024, et auprès des personnels du premier degré en 2022.

De manière à poursuivre la mesure des indicateurs sur le climat scolaire et le vécu professionnel des personnels,

la DEPP mènera au printemps 2025 une nouvelle enquête auprès d'un échantillon national représentatif de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale exerçant dans les écoles et les établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat. Dans le cadre de la préparation de cette enquête, **une expérimentation sera menée du 13 janvier au 14 février 2025 auprès de mille personnels tirés au sort**. Suite au cyclone Chido, les personnels de l'académie de Mayotte ne sont pas concernés par cette expérimentation.

Ce projet, comme les enquêtes menées les années précédentes, sont construits dans un large esprit de concertation et avec le souci de présenter les démarches de façon détaillée auprès de l'ensemble des acteurs du système éducatif, notamment auprès des représentants des personnels. Le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) a octroyé à cette enquête un avis d'opportunité favorable.

Vous trouverez en pièces jointes les notes d'information concernant les résultats de 2019 pour les personnels du second degré et de 2022 pour les personnels du premier degré. Vous pouvez également y accéder à partir des liens suivants :

- [Résultats 2019 enquête auprès des personnels du second degré](#)
- [Résultats 2022 enquête auprès des directeurs et enseignants du premier degré](#)

La dernière édition de l'enquête auprès des personnels du second degré, menée l'année dernière, est en cours d'exploitation et fera l'objet d'une publication de résultats par la DEPP au printemps 2025.

Mode de collecte

Les personnels tirés au sort pour l'expérimentation de l'enquête recevront, sur leur messagerie professionnelle et par voie postale, une invitation à répondre ainsi qu'un lien d'accès au questionnaire accompagné d'une clé de saisie individuelle. La passation se déroulera du 13 janvier au 14 février 2025.

Protection des données

En tant que service statistique ministériel, la DEPP est garante de la confidentialité des données recueillies lors des enquêtes. Ces dernières sont protégées par le secret statistique et ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques. En outre, les enquêtes de climat scolaire et de vécu professionnel auprès des personnels sont inscrites au registre des traitements de la DEPP conformément au règlement général de la protection des données (RGPD).

Émilie Radé et Adèle Janiaud, responsables de cette enquête à la DEPP, se tiennent à votre disposition pour plus de renseignements.

Je vous remercie à l'avance de votre concours.

La directrice de l'évaluation, de la prospective
et de la performance



Magda TOMASINI

Résultats de la première enquête de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale

► Au cours du printemps 2019, les personnels du second degré de l'Éducation nationale (MENJ) ont répondu à une enquête de climat scolaire. Globalement, ils ont une perception positive du climat scolaire au sein de leur établissement. Dans leur très grande majorité, ils jugent leurs relations, avec les membres de la communauté éducative, bonnes ou très bonnes. Les hommes et les femmes ont une vision assez similaire du climat scolaire.

Neuf personnels sur dix affirment effectuer des tâches qui leur plaisent. Cependant, six personnels sur dix disent ne pas avoir assez de temps pour bien les effectuer. Le sentiment de reconnaissance de la part de la hiérarchie est éprouvé par les trois quarts des personnels.

Les enseignants du secteur public jugent le climat et les conditions de travail moins positivement que les autres personnels du secteur public. En éducation prioritaire et dans les lycées professionnels, le climat scolaire est certes jugé moins bon pour certaines dimensions, mais les conditions de travail décrites y sont plutôt favorables. Parmi les incidents graves auxquels sont confrontés les personnels, on trouve les contestations ou refus d'enseignement (35 %, mais cela est très rarement en lien avec les convictions personnelles des élèves), les moqueries ou insultes (24 %) et les menaces (12 %).

Hélène Fréchou, Tamara Hubert, Mustapha Touahir, DEPP-B3

► Au cours du printemps 2019, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a conduit pour la première fois une enquête de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale. Cette enquête nationale a été menée auprès d'un échantillon représentatif de personnes exerçant dans un établissement

de France (métropolitaine et DOM). Près de 45 000 y ont répondu, enseignants (y compris du secteur privé), personnels de direction, de vie scolaire, personnels administratifs, techniques et médico-sociaux du service public. L'enquête a un double objectif, d'une part évaluer le climat scolaire et les conditions de travail au sein des établissements depuis le début

de l'année scolaire, d'autre part mesurer les éventuelles atteintes subies par les personnels, que ces actes aient été ou non signalés au sein de l'établissement ou auprès des autorités académiques, policières, judiciaires ou administratives (voir « Pour en savoir plus »). Cette enquête vient compléter l'enquête de climat scolaire et de victimation menée par

► 1 Opinion des personnels sur le climat scolaire au cours de l'année 2018-2019 (en %)

| Domaine | | | Ensemble | Enseignants du public | Enseignants du privé | Non-enseignants |
|---|--|--|----------|-----------------------|----------------------|-----------------|
| Enseignement et apprentissage | Se sentir tout à fait bien ou plutôt bien | - dans son établissement | 85,1 | 82,0 | 88,9 | 89,7 |
| | | - dans sa fonction | 83,9 | 80,7 | 90,2 | 87,6 |
| | Les élèves apprennent tout à fait ou plutôt bien dans l'établissement | | 62,3 | 51,8 | 77,2 | 77,5 |
| | Les règles de vie collectives sont tout à fait bien ou plutôt bien appliquées | | 69,7 | 62,2 | 81,1 | 80,0 |
| Tout à fait ou plutôt satisfait | - du climat scolaire dans l'établissement | 74,4 | 67,4 | 89,7 | 81,3 | |
| | - de son travail | 80,8 | 75,4 | 88,7 | 88,7 | |
| Relationnel | Les relations sont bonnes ou très bonnes avec | - les élèves | 95,2 | 93,8 | 97,6 | 97,1 |
| | | - les enseignants | 95,0 | 94,4 | 95,8 | 96,0 |
| | | - le personnel de direction | 86,8 | 83,5 | 87,8 | 93,6 |
| | | - le personnel administratif | 96,0 | 95,5 | 96,8 | 96,7 |
| | | - le personnel technique | 98,0 | 98,0 | 98,2 | 98,1 |
| | | - le personnel de la vie scolaire | 94,0 | 92,7 | 96,7 | 95,6 |
| | | - le personnel de santé et médico-social | 95,4 | 94,4 | 97,4 | 97,0 |
| | Tout à fait ou plutôt | - respecté par les élèves | 91,6 | 89,7 | 96,0 | 93,1 |
| | | - considéré par la hiérarchie directe | 78,3 | 75,2 | 81,5 | 83,6 |
| | | - respecté par les parents d'élèves | 86,9 | 85,0 | 88,4 | 90,5 |
| Les parents sont tout à fait bien ou plutôt bien accueillis dans l'établissement | | 95,7 | 95,1 | 97,7 | 96,0 | |
| L'ensemble des personnels de l'établissement sont tout à fait ou plutôt solidaire | | 73,0 | 70,3 | 81,3 | 74,3 | |
| Sécuritaire | Il n'y a pas du tout ou pas beaucoup de violence dans l'établissement | | 48,6 | 41,1 | 76,1 | 49,4 |
| | Tout à fait en sécurité ou plutôt en sécurité | - à l'intérieur de l'établissement | 94,0 | 92,6 | 97,2 | 95,3 |
| | | - aux abords de l'établissement | 91,2 | 90,0 | 97,3 | 90,5 |
| | Ne ressent pas du tout ou pas beaucoup d'appréhension avant d'aller au travail | | 79,0 | 74,9 | 86,0 | 84,3 |

Champ : ensemble des personnels du second degré, enseignants des secteurs public et privé et non enseignants du secteur public.
Source : MENJ-DEPP, enquête nationale de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale de 2019.

la DEPP, à intervalles réguliers depuis 2011, tantôt auprès des collégiens, tantôt auprès des lycéens ainsi que l'enquête internationale Talis (cf. « Pour en savoir plus »).

Un climat scolaire jugé globalement positif

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, de manière générale, les personnels du second degré de l'Éducation nationale ont une perception positive du climat dans leur établissement. Plus de 85 % se sentent bien ou très bien dans leur établissement et 74 % d'entre eux sont satisfaits ou très satisfaits du climat. Les relations qu'entretiennent les personnels avec les membres de la communauté éducative sont très largement positives. En particulier, plus de 95 % déclarent avoir, en règle générale, de bonnes ou très bonnes relations avec les élèves ► **figure 1**. Ce niveau est également atteint pour les relations avec les enseignants, personnels administratifs, techniques et médico-sociaux. Pour autant, seuls 73 % des personnes interrogées considèrent que l'ensemble des personnels de leur établissement est solidaire. Les relations avec le personnel de direction sont jugées positivement dans 87 % des cas. De même, 78 % des personnels s'estiment plutôt ou tout à fait considérés par leur hiérarchie directe.

L'opinion sur la sécurité et la présence de violence dans l'établissement est plus contrastée. Si plus de neuf personnels sur dix se sentent en sécurité aux abords de à

l'intérieur de l'établissement, un peu plus de la moitié déclare qu'il y a beaucoup ou plutôt beaucoup de violence dans leur établissement. Par ailleurs, 62 % jugent que les élèves apprennent bien dans leur collège ou lycée et près de 70 % pensent que les règles de vie de l'établissement sont bien respectées.

Des différences peu marquées entre hommes et femmes, excepté pour les questions de violence

Les hommes et les femmes ont une vision assez similaire du climat scolaire, notamment sur les questions de sécurité aux abords de l'établissement (90 % se sentent en sécurité aux abords de l'établissement). En revanche, les différences sont marquées pour ce qui est de la perception de la violence à l'intérieur de l'établissement. En effet, 56 % des personnels féminins indiquent une présence de violence dans leur établissement contre moins de 44 % pour les hommes. Si les femmes qualifient moins souvent l'ensemble du personnel de leur établissement comme solidaire (- 3 points par rapport aux hommes), elles sont en revanche plus nombreuses à s'estimer respectées par les élèves (96 % contre 94 %) et les parents d'élèves (88 % contre 85 %).

Des différences de perception liées à l'expérience et au type d'établissement

L'opinion des personnels sur le climat scolaire varie, sur certains points, selon leur ancienneté.

Comparativement aux plus expérimentés, les personnels récemment en fonction déclarent de meilleures relations avec leur hiérarchie (84 % contre 78 %). Cependant, ils semblent connaître davantage de difficultés face aux élèves (près de 12 % des personnes en poste depuis moins d'un an ne s'estiment pas suffisamment respectées par ces derniers contre 8 % pour les plus expérimentés). L'expérience joue également un rôle dans la perception de la violence et dans le sentiment de sécurité. Pour les plus jeunes, le sentiment de sécurité aux abords de l'établissement est moins fréquent ; en revanche, à l'intérieur, aucune différence n'est observée.

La perception du climat scolaire dépend également du type d'établissement. Elle est plus favorable dans les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), et est, à l'inverse, moins positive pour les personnels exerçant dans les lycées professionnels ainsi que dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire (EP). Dans ces établissements, les personnels sont moins nombreux à penser que les élèves apprennent bien, que les règles de vie collectives sont bien appliquées et que la violence n'est pas présente (entre 8 et 10 points de moins comparé aux autres types d'établissement).

Neuf personnels sur dix déclarent effectuer des tâches qui leur plaisent

Dans une très grande majorité, les personnels de l'Éducation nationale déclarent effectuer des tâches qui leur plaisent (90 %) ► **figure 2**.

► 2 Opinion des personnels sur leurs conditions de travail au cours de l'année 2018-2019 (en %)

| | | | Ensemble | Enseignants du public | Enseignants du privé | Non-enseignants |
|---------------------------------------|---|---|----------|-----------------------|----------------------|-----------------|
| Rapports sociaux au travail | Tout à fait d'accord ou d'accord avec le fait | - de recevoir le respect mérité de part sa hiérarchie | 75,4 | 71,1 | 77,9 | 83,9 |
| | | - de recevoir le respect mérité de la part de ses collègues | 89,8 | 89,2 | 90,8 | 90,5 |
| | | - d'avoir un nombre de collègues ou de collaborateurs suffisants | 62,4 | 60,4 | 67,8 | 63,9 |
| | | - d'avoir un soutien satisfaisant dans les situations difficiles | 68,7 | 64,0 | 74,6 | 75,8 |
| | Avoir toujours ou souvent le sentiment de faire partie d'une équipe | 64,1 | 58,7 | 70,5 | 72,9 | |
| Conflits de valeurs | Tout à fait d'accord ou d'accord avec le fait de faire des choses qui plaisent au sein du travail | | 90,4 | 89,1 | 94,0 | 91,3 |
| | Avoir toujours ou souvent l'impression de faire quelque chose d'utile aux autres | | 74,5 | 68,5 | 80,5 | 84,8 |
| Intensité et temps de travail | Tout à fait d'accord ou d'accord avec le fait | - de ne pas avoir une quantité de travail excessive | 38,6 | 33,2 | 39,7 | 50,5 |
| | | - d'avoir le temps suffisant | 42,4 | 36,5 | 44,0 | 55,0 |
| | | - d'avoir des informations claires et suffisantes pour effectuer correctement son travail | 67,5 | 64,0 | 70,7 | 73,8 |
| | | - d'avoir des moyens adaptés et suffisants | 51,4 | 45,4 | 51,8 | 64,8 |
| | Avoir toujours ou souvent | - d'avoir une formation suffisante et adaptée | 53,0 | 50,2 | 53,4 | 59,4 |
| | | - le sentiment de ne pas être exploité | 76,3 | 73,1 | 77,8 | 82,6 |
| Autonomie | Tout à fait d'accord ou d'accord avec le fait | - de pouvoir organiser son travail de la façon souhaitée | 81,1 | 79,0 | 85,1 | 83,7 |
| | | - de pouvoir développer des compétences professionnelles | 70,5 | 66,6 | 73,3 | 77,7 |
| | Éprouver toujours ou souvent de l'ennui | | 8,1 | 9,5 | 5,0 | 6,7 |
| Insécurité de la situation de travail | Tout à fait d'accord ou d'accord avec le fait d'être capable d'exercer le même métier jusqu'à la retraite | | 46,2 | 38,5 | 58,3 | 56,8 |

Champ : ensemble des personnels du second degré, enseignants des secteurs public et privé et non enseignants du secteur public.
Source : MENJ-DEPP, enquête nationale de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale de 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 19.53. © DEPP

Cependant, une part non négligeable a le sentiment de ne pas être assez formée ou de ne pas être assez informée pour effectuer correctement son travail : un tiers estime ne pas avoir d'informations assez claires et suffisantes pour effectuer correctement son métier ; près de la moitié (47 %) déclare ne pas avoir une formation suffisante et adaptée. Ils sont 39 % à penser que leur travail ne représente pas une quantité excessive de travail et 58 % estiment ne pas avoir le temps nécessaire pour bien le faire.

Pour ce qui est des rapports sociaux et des relations au travail, le sentiment de reconnaissance entre pairs est le plus positif. En effet, 90 % des personnels déclarent recevoir, de la part de leurs collègues, le respect mérité. Ce taux atteint 75 % quand les personnels sont questionnés sur le respect reçu de la part de leur hiérarchie. Les niveaux sont plus bas pour les aspects liés à la coopération. En effet, 62 % des personnels estiment avoir un nombre de collaborateurs suffisant, 64 % ont le sentiment de faire partie d'une équipe et 69 % estiment se sentir soutenus lors de moments difficiles.

Globalement, les trois quarts des personnels estiment effectuer des tâches qui sont utiles aux autres. Mais les enseignants du secteur public ne sont que 69 % à éprouver ce ressenti, contre près de 85 % pour les personnels non enseignants du secteur public et 81 % pour les enseignants du secteur privé. Ce résultat illustre les différences de perception associées au métier exercé ainsi qu'au secteur d'enseignement.

La perception du climat scolaire et des conditions de travail dépend du métier exercé

Les enseignants du secteur public ont une moins bonne perception du climat scolaire par rapport aux personnels non enseignants. En particulier, 67 % d'entre eux décrivent le climat scolaire de leur établissement comme satisfaisant (contre 81 % pour les non-enseignants). L'opinion vis-à-vis de l'enseignement, de l'apprentissage, et de la sécurité est aussi jugée moins positivement. Seuls 52 % des professeurs du public estiment que le niveau d'apprentissage des élèves est bon (contre 77 % pour les autres personnels). De même, 38 % pensent que les règles de vie collectives ne sont pas bien appliquées (contre seulement 20 % pour les personnels non enseignants).

Dans le secteur public, les relations entretenues avec les personnels administratifs, techniques et médico-sociaux sont jugées aussi bonnes par les professeurs que par les personnels

non enseignants (plus de 94 % à chaque fois). En revanche, les enseignants décrivent comme moins favorables leurs relations avec le personnel de direction (84 % contre 94 %). Par ailleurs, ils se sentent respectés par les parents d'élèves dans 85 % des cas, un niveau inférieur à celui déclaré par les personnels non-enseignants (91 %).

Les personnels enseignants du secteur public perçoivent aussi leurs conditions de travail moins positivement. Les écarts concernent surtout les rapports sociaux et l'intensité du travail : 71 % des enseignants du secteur public déclarent recevoir le respect mérité de la part de leur hiérarchie, soit 12 points de moins que pour les non-enseignants. On observe un écart de 12 points également pour le soutien dans les situations difficiles. Du reste, le sentiment d'appartenance à une équipe est également moins fréquent. De manière générale, les enseignants du public ont plus souvent l'impression d'avoir une trop grande quantité de travail (deux tiers déclarent avoir une quantité de travail excessive contre moins de la moitié pour les non-enseignants) et de ne pas avoir le temps suffisant pour bien le faire. Ils sont aussi plus nombreux à s'ennuyer (9,5 % contre 7 % pour les non-enseignants) et estiment moins souvent avoir l'occasion de développer leurs compétences professionnelles (67 %). Enfin, seuls 38 % d'entre eux se sentent capables d'exercer le même métier jusqu'à la retraite (soit 18 points de moins que pour les non-enseignants).

Les différences de perception entre enseignants et non-enseignants se retrouvent dans le rapport au travail puisque, dans les établissements publics, un enseignant sur

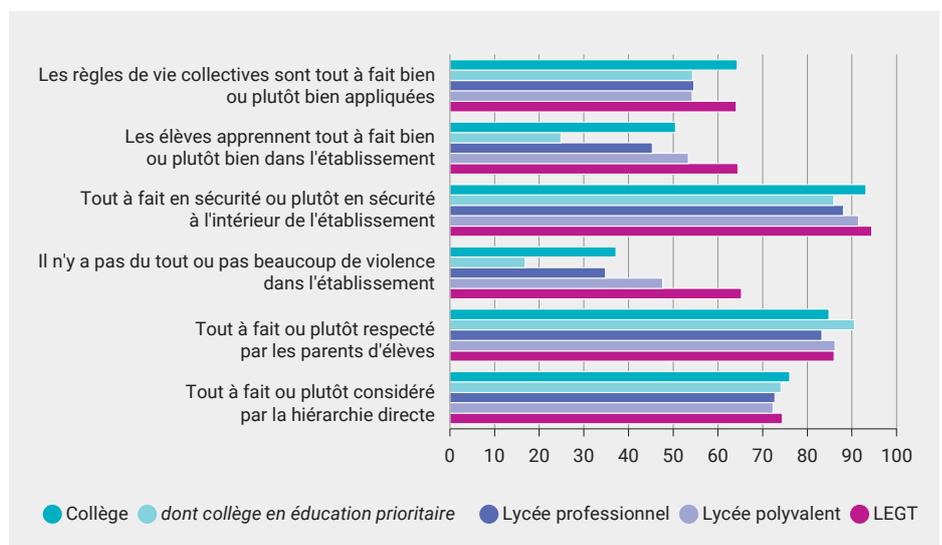
quatre déclare ressentir de l'appréhension avant de se rendre au travail (soit 10 points de plus que pour les personnels non-enseignants). Pour ces derniers, les conditions de travail sont elles-mêmes hétérogènes selon le métier exercé. En particulier, 83 % des personnels d'encadrement indiquent avoir une quantité de travail excessive, contre 54 % pour les personnels d'éducation (parmi lesquels figurent les conseillers principaux d'éducation) et 24 % pour les personnels d'assistance éducative.

En éducation prioritaire et dans les lycées professionnels, un jugement moins bon pour le climat, meilleur pour les conditions de travail

Dans les collèges de l'éducation prioritaire, les enseignants ont une perception du climat scolaire de leur établissement globalement moins favorable : 54 % le jugent satisfaisant, contre 68 % hors éducation prioritaire. Les différences sont notables pour ce qui est du sentiment que les élèves y apprennent bien ► **figure 3**. Ce sentiment exprimé par un enseignant sur quatre (25 %) atteint un niveau de deux fois inférieur à celui constaté hors EP (53 %). De même, 83 % des enseignants des collèges en EP estiment que la violence est présente dans leur établissement, contre 58 % pour les enseignants exerçant dans les autres collèges publics. S'agissant du sentiment de sécurité, les écarts sont importants aux abords du collège (18 points) ; ils le sont nettement moins en son sein (7 points).

Le constat d'un climat perçu comme moins bon en l'éducation prioritaire ne vaut pas pour toutes les dimensions. En particulier, les enseignants de

► 3 Opinion des enseignants du secteur public sur le climat scolaire par type d'établissement au cours de l'année 2018-2019 (en %)



Champ : enseignants du secteur public.

Source : MENJ-DEPP, enquête nationale de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale de 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 19.53. © DEPP

ces collègues s'estiment plus souvent respectés par les parents d'élèves (91 % contre 85 % pour les enseignants hors EP).

Un tel constat inversé se vérifie par ailleurs pour de nombreuses dimensions relatives aux conditions de travail. En éducation prioritaire, les enseignants ont plus souvent l'impression de faire partie d'une équipe ► **figure 4**.

Ils sont plus nombreux à estimer disposer d'un temps suffisant pour effectuer leur travail. Enfin, le sentiment de faire quelque chose d'utile aux autres est également plus fréquent (+ 5 points).

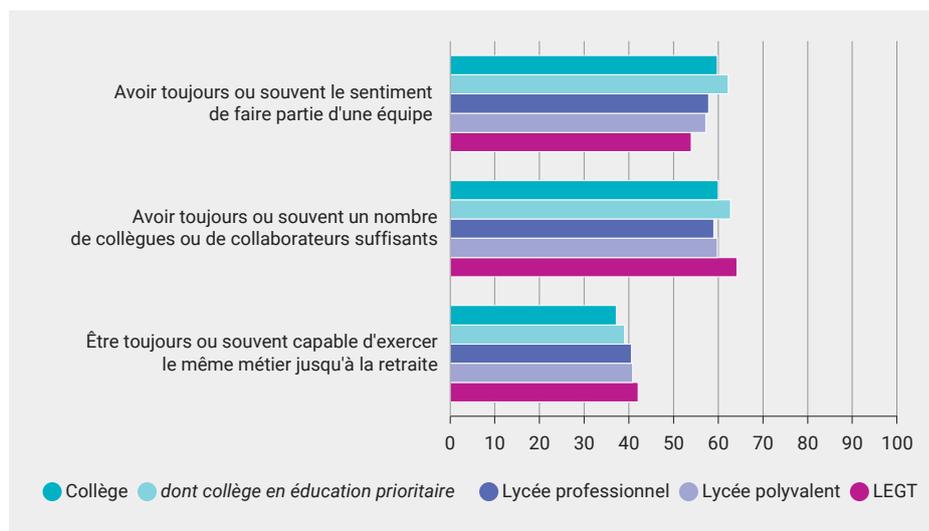
De manière générale, la perception des enseignants des lycées professionnels publics est comparable à celle de l'éducation prioritaire : elle est moins bonne pour le climat scolaire et plus nuancée pour les conditions de travail.

La contestation ou le refus d'enseignement, les moqueries ou insultes sont les actes les plus fréquemment cités

Les personnels de l'Éducation nationale ont été interrogés sur les actes de violence survenus au cours de l'année 2018-2019. La contestation ou le refus d'enseignement (35 %), les moqueries et les insultes (24 %) et les menaces verbales (12 %) sont les principaux incidents graves signalés ► **figure 5**. Les violences les plus extrêmes telles que les menaces avec armes, les coups avec une arme et les agressions sexuelles sont très rares. En effet, moins de 0,5 % de l'ensemble des personnels déclarent ce type de violence.

Dans le secteur public, les enseignants signalent, en premier lieu, avoir été confrontés au moins une fois depuis le début de l'année scolaire à un refus ou une contestation

► 4 Opinion des enseignants du secteur public sur les conditions de travail de 2018 par type d'établissement (en %)



Champ : enseignants du secteur public.

Source : MENJ-DEPP, enquête nationale de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale de 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 19.53. © DEPP

d'enseignement (47 %). Ces incidents sont plus fréquents pour les professeurs exerçant en lycée professionnel (53 %) ainsi que pour ceux des collèges en EP (54 %). Toutefois, ils sont rarement liés aux convictions personnelles de l'élève et il n'y a que très peu de différences selon les disciplines enseignées.

Environ 30 % des enseignants du secteur public disent avoir été victimes d'insultes ou de moqueries. Les professeurs les plus expérimentés en déclarent moins souvent. En outre, ces incidents sont plus fréquents en éducation prioritaire (40 %) et dans les lycées professionnels (33 %). Les violences physiques (bousculades intentionnelles ou coups) sont elles aussi plus fréquentes en LP et en EP (respectivement 4 % et 7 %).

Près de 13 % des enseignants du secteur public se sont fait voler ou dégrader du matériel pédagogique. Environ 8 % estiment avoir été mis à l'écart, 3 % ont été victimes de harcèlement. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.53 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux **figures** complémentaires, ainsi qu'aux encadrés « **Source, champ et définitions** », voir la rubrique « Télécharger les données XLS ».

► 5 Proportion de personnels confrontés à une violence par type d'incident au cours de l'année 2018-2019 (en %)

| Type de violence subie | Ensemble | Enseignants du public | Enseignants du privé | Non-enseignants |
|--|----------|-----------------------|----------------------|-----------------|
| Refus ou contestation d'enseignement | 35,4 | 47,5 | 25,6 | 13,7 |
| Moqueries ou insultes (y compris par des gestes) | 24,1 | 29,7 | 13,1 | 18,1 |
| Menaces (y compris par des gestes ou des regards, une intimidation, par Internet...) | 11,9 | 13,5 | 8,2 | 10,5 |
| Vol ou dégradation du matériel pédagogique | 9,1 | 12,7 | 6,0 | 2,6 |
| Mise à l'écart/marginalisation | 7,5 | 7,9 | 6,6 | 7,4 |
| Autre | 3,9 | 4,1 | 2,2 | 4,5 |
| Bousculé(e) intentionnellement ou/et frappé(e) | 3,5 | 3,6 | 1,2 | 4,5 |
| Vol d'un ou plusieurs objet(s) personnel(s) (téléphone portable, clé USB, portefeuille...) | 2,6 | 3,6 | 1,7 | 0,9 |
| Harcèlement | 2,4 | 2,9 | 2,6 | 1,2 |
| Dégradation du moyen de locomotion pour venir au travail (y compris aux abords de l'établissement) | 2,0 | 2,3 | 1,7 | 1,4 |
| Menace avec arme | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 0,3 |
| Agression sexuelle | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,0 |
| Frappé(e) et/ou blessé(e) avec une arme | 0,0 | 0,1 | 0,0 | 0,0 |

Lecture : 35,4 % des personnels du second degré de l'Éducation nationale déclarent avoir subi au moins un refus ou une contestation d'enseignement ; ils sont 47,5 % parmi les enseignants du secteur public.

Champ : ensemble des personnels du second degré, enseignants des secteurs public et privé et non enseignants du secteur public.
Source : MENJ-DEPP, enquête nationale de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale de 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 19.53. © DEPP



NOTE D'INFORMATION

n° 23.15 – Mars 2023

Résultats de l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022 auprès des directeurs d'école et des enseignants du premier degré

- Au cours du printemps 2022, les directeurs d'école et les enseignants du premier degré ont répondu à une enquête de climat scolaire. Ils ont globalement une perception positive du climat scolaire au sein de leur école. Plus de neuf personnels sur dix jugent favorablement leurs relations avec les membres de la communauté éducative et se sentent en sécurité dans l'école. Cependant, 55 % d'entre eux jugent qu'il y a un peu ou beaucoup de violence. Par ailleurs, la très grande majorité des personnels a le sentiment, dans le cadre de leur travail, de faire quelque chose d'utile aux autres et de faire des choses qui leur plaisent et qui ont du sens. Néanmoins, pour un personnel sur deux, les conditions d'exercice sont dégradées avec un déficit de reconnaissance de la part de l'institution et neuf sur dix expriment une forte insatisfaction au sujet de la rémunération. Parmi les violences subies par les personnels au cours de l'année scolaire 2021-2022, l'arrogance ou le mépris (37 %), le refus ou la contestation d'enseignement (27 %) sont les plus fréquemment cités. Les convictions personnelles de l'auteur de violence et les règles liées à la pandémie motivent le plus souvent le refus et la contestation d'enseignement. Les directeurs d'école sont plus souvent exposés que les enseignants à des violences verbales et les parents d'élèves sont les plus fréquemment cités comme auteurs de violences. Enfin, 6 % des personnels déclarent avoir été harcelés depuis le début de l'année scolaire.

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteurs : Hélène Fréchou et Catherine Simon, DEPP-B3
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

Il est important de rappeler que cette enquête a été conduite à un moment très particulier de la crise sanitaire puisque fin 2021 et pendant les trois premiers mois de 2022, la vie des écoles a été fortement perturbée par des fermetures de classes et par de nombreuses absences individuelles pour raisons de santé des élèves et enseignants.

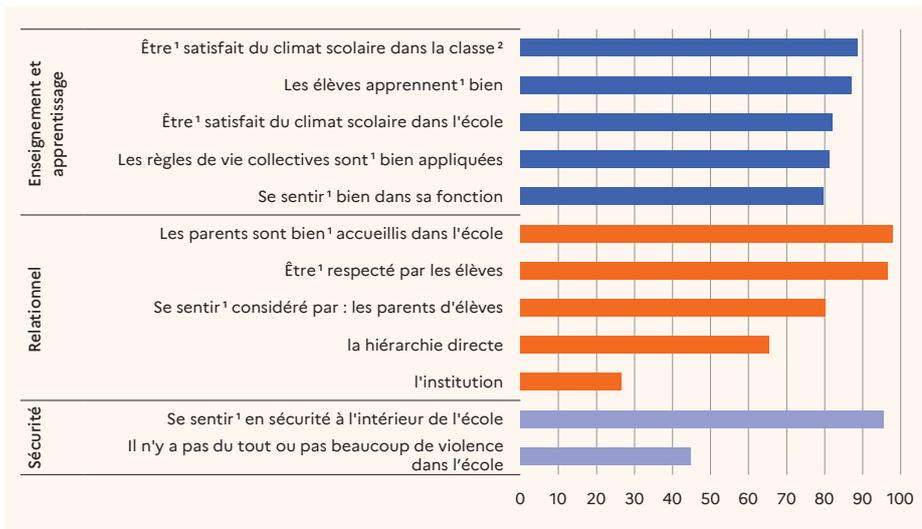
- Au cours du printemps 2022, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a conduit pour la première fois une enquête de climat scolaire et de victimation auprès des directeurs d'école et enseignants du premier degré de l'éducation nationale. Cette enquête nationale a été menée auprès d'un échantillon représentatif de personnes exerçant dans une école publique ou privée sous contrat de France (métropole et DROM). Près de 21 000 personnes y ont répondu en mai et juin 2022. L'enquête a un double objectif, d'une part évaluer le climat scolaire et les conditions de travail au sein des écoles depuis le début de l'année scolaire, d'autre part mesurer les éventuelles atteintes subies par les personnels (voir « Pour en savoir plus »).

Un climat scolaire jugé globalement positif

De manière générale, les professeurs des écoles et les directeurs ont une perception positive du climat scolaire. Ainsi 86 % d'entre eux se sentent bien ou très bien dans leur école et 82 % sont satisfaits du climat scolaire dans l'école. Dans la classe, les enseignants du premier degré et les directeurs partiellement déchargés d'enseignement expriment un niveau de satisfaction encore plus élevé : 92 % se sentent bien ou très bien dans leur classe et 89 % sont satisfaits du climat scolaire dans la classe ↘ **figure 1**. Plus de neuf personnels sur dix entretiennent de « bonnes » ou « très bonnes » relations avec les membres de la communauté éducative. En particulier, les relations avec les élèves sont jugées « bonnes » ou « très bonnes » par presque tous les personnels (99 %). Ils sont un peu moins nombreux à se sentir considérés par les parents d'élèves (80 %) avec des différences importantes selon la fonction exercée : 94 % des directeurs totalement déchargés, 86 % des directeurs partiellement déchargés et 79 % des enseignants.

Les autres attentes supplémentaires des personnels vis-à-vis des parents d'élèves portent sur le suivi du travail scolaire (67 %), l'encadrement des enfants (61 %), la confiance dans les décisions prises par l'équipe pédagogique (49 %) et le respect des prérogatives pédagogiques des professeurs (42 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 3a). Les enseignants et directeurs jugent en grande majorité que les personnels de l'école sont solidaires (87 %). Cependant, ils signalent un fort déficit de considération de la part de l'institution : seulement 27 % d'entre eux se sentent « tout à fait » ou « plutôt » considérés par l'institution. Le sentiment de considération de la part de la hiérarchie directe est beaucoup plus favorable (65 %). Selon une grande majorité de personnels, les élèves dans leur école apprennent « bien » ou « très bien » (87 %) et les relations entre les élèves sont « bonnes » ou « très bonnes » (86 %). Néanmoins, 55 % des personnels déclarent qu'il y a « beaucoup » ou « un peu » de violence dans leur école. Malgré cela, plus de 95 % des personnels se sentent en sécurité dans l'école.

1 Opinion des directeurs d'école et enseignants du premier degré sur le climat scolaire au cours de l'année 2021-2022 (en %)



1. « Tout à fait » ou « plutôt ».

2. Pour les enseignants et directeurs partiellement déchargés.

Lecture : 87,1 % des personnels du premier degré jugent que les élèves de leur école apprennent « tout à fait » ou « plutôt » bien.

Champ : France métropolitaine + DROM, directeurs et enseignants du premier degré, secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022, auprès des directeurs d'école et enseignants du premier degré.

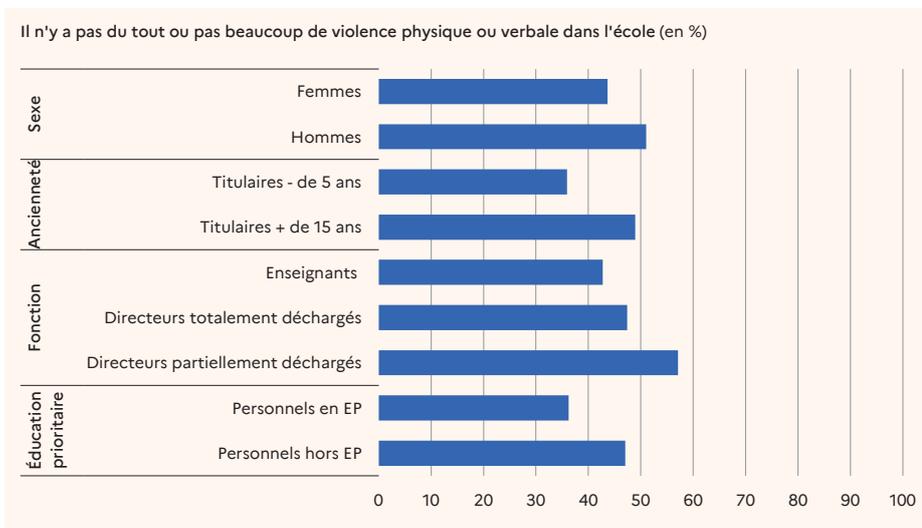
Réf. : Note d'Information, n° 23.15. DEPP

Avec l'ancienneté les personnels se sentent moins bien dans la fonction mais plus respectés par les élèves

Si le sentiment d'être bien dans son école ou dans sa classe n'évolue pas avec l'ancienneté, le fait de se sentir bien dans sa fonction, lui, évolue. En effet, il est inférieur de 8 points de pourcentage pour les personnels titulaires depuis plus de quinze ans par rapport à ceux qui le sont depuis moins de cinq ans. En outre, le sentiment d'être considéré par la hiérarchie diminue nettement avec l'ancienneté : cela concerne

37 % des titulaires depuis moins de cinq ans contre 27 % de ceux qui le sont depuis plus de quinze ans. En revanche, les plus expérimentés se sentent davantage respectés par les élèves (+ 5 points) et considérés par les parents (+ 4 points). Ils sont également plus nombreux à estimer que les règles de vie sont bien appliquées (84 % contre 78 % pour les titulaires depuis moins de cinq ans). La différence est particulièrement marquée concernant la perception de la violence. Ainsi, près des deux tiers des titulaires depuis moins de cinq ans perçoivent de la violence dans leur école, alors que cela concerne

2 Opinion des directeurs d'école et enseignants du premier degré concernant la violence au cours de l'année 2021-2022



Lecture : 35,9 % des personnels titulaires avec moins de cinq ans d'ancienneté jugent qu'il n'y a pas « beaucoup » ou « pas du tout » de violence.

Champ : France métropolitaine + DROM, directeurs et enseignants du premier degré, secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022 auprès des directeurs d'école et enseignants du premier degré.

Réf. : Note d'Information, n° 23.15. DEPP

la moitié de ceux ayant plus de quinze ans d'ancienneté (voir figure 2). Globalement les plus jeunes dans le métier sont moins satisfaits du climat scolaire de l'école (79 % contre 84 %) et de leur classe (83 % contre 90 %).

Les femmes sont largement majoritaires parmi le personnel du premier degré. Elles représentent près de 90 % des personnels exerçant une mission de direction. Les hommes et les femmes ont une vision assez similaire du climat scolaire et expriment un sentiment de sécurité proche. En revanche, les femmes sont plus nombreuses à estimer qu'il y a de la violence dans leur école (56 % contre 49 %). La perception de la violence dépend également du type d'école. Elle est plus favorable dans les écoles maternelles où 58 % des personnels ne perçoivent pas beaucoup ou pas du tout de violence contre 36 % des personnels en école élémentaire.

La situation est intermédiaire (46 %) dans les écoles primaires qui scolarisent des élèves de niveaux préélémentaire et élémentaire. Par ailleurs, la perception de la violence est plus fréquente pour les personnels exerçant en éducation prioritaire (EP) : 64 % perçoivent un peu ou beaucoup de violence contre 53 % des personnels exerçant hors EP. Néanmoins, les personnels exerçant en EP sont aussi nombreux que leurs collègues exerçant hors EP à se sentir bien dans l'école et à être respecté des élèves. Si les personnels en EP se sentent davantage considérés par les parents (+ 4 points), ils sont nettement plus nombreux à éprouver des difficultés à rencontrer les familles (54 % contre 31 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 1a).

En outre, les attentes vis-à-vis des représentants légaux diffèrent pour les personnels exerçant en EP (voir « Pour en savoir plus » - figure 3). Ils sont plus nombreux à attendre davantage de suivi (+ 11 points) et d'encadrement (+ 5 points). La différence la plus marquée concerne les attentes vis-à-vis de l'implication dans la vie de l'école (51 % en EP contre 29 % hors EP). À l'inverse, les personnels hors EP attendent davantage de confiance dans les décisions prises par l'équipe pédagogique (52 % hors EP contre 38 % en EP) et davantage de respect des prérogatives pédagogiques des professeurs (45 % hors EP contre 31 % en EP).

Un fort sentiment d'utilité et de sens du travail

Pour une très grande majorité d'entre eux, les personnels du premier degré n'éprouvent pas de sentiment d'ennui dans le cadre de leur travail (96 %) et déclarent effectuer

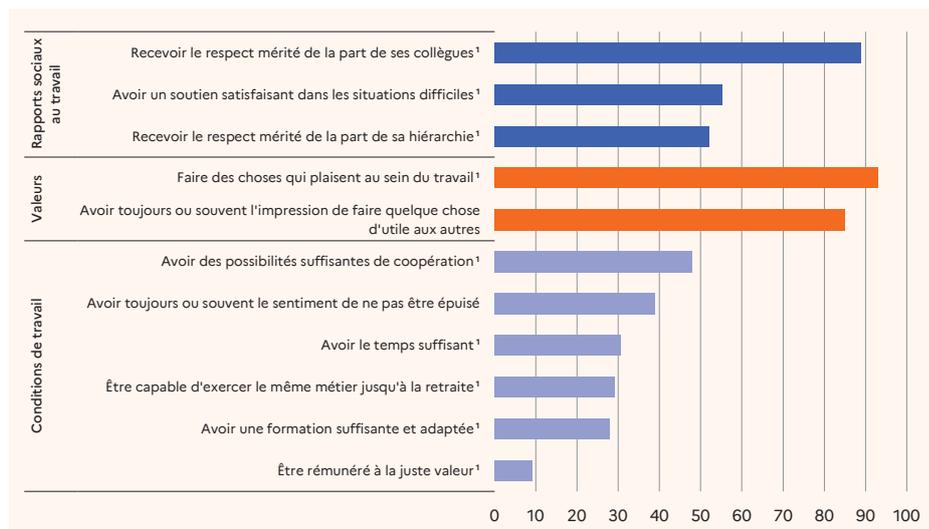
des tâches qui leur plaisent (93 %), ont du sens (84 %) et sont utiles aux autres (85 %). Dans une moindre mesure, la plupart des personnels estiment pouvoir organiser leur travail de la façon souhaitée (71 %) et maîtriser le contenu pédagogique (71 %). Cependant, seule la moitié des personnels juge disposer d'informations claires et suffisantes, ils sont encore moins nombreux à estimer avoir une formation suffisante et adaptée (28 %). Par ailleurs, moins d'un tiers des personnels estime disposer du temps suffisant pour effectuer correctement son travail (31 %) et de moyens matériels adaptés et suffisants (31 %) **↳ figure 4.**

Si 72 % des personnels éprouvent fréquemment le sentiment de faire partie d'une équipe, seulement 42 % considèrent disposer d'un temps suffisant de travail en équipe et 48 % d'avoir des possibilités suffisantes de coopération. En grande majorité, les personnels estiment recevoir le respect mérité de leurs collègues (89 %), néanmoins ils ne sont que 52 % à juger recevoir le respect mérité de la part de la hiérarchie. En outre, seuls 55 % des personnels estiment avoir un soutien satisfaisant dans les situations difficiles. Plus généralement, 61 % des personnels se sentent épuisés. Ce sentiment est nettement plus fréquent parmi les femmes (63 % contre 48 %).

Une très forte insatisfaction au sujet de la rémunération

Les personnels du premier degré expriment une très forte insatisfaction concernant la rémunération, puisque seuls 9 % d'entre eux estiment être rémunérés à leur juste valeur. Les personnels enseignants et directeurs qui exercent en EP, et bénéficient donc de primes spécifiques, sont légèrement plus satisfaits de leur rémunération (13 % contre 8 % hors EP). La tendance est la même pour les directeurs totalement déchargés d'enseignement (16 % contre 9 % pour les autres personnels). Le manque de temps est particulièrement souligné par les directeurs partiellement déchargés d'enseignement, puisque seuls 18 % d'entre eux jugent disposer de temps suffisant pour effectuer leur travail, contre un tiers des enseignants et des directeurs totalement déchargés. Par ailleurs, les enseignants sont nettement moins nombreux à estimer recevoir le respect mérité de la part de leur hiérarchie (50 % contre 66 % des directeurs partiellement déchargés et 70 % des directeurs déchargés) et un soutien satisfaisant dans les situations difficiles (54 % contre 58 % et 62 % pour les directeurs). La perception des conditions de travail

↳ 4 Opinion des directeurs d'école et enseignants du premier degré sur les conditions de travail au cours de l'année 2021-2022 (en %)



1. Être « d'accord » ou « tout à fait d'accord ».

Champ : France métropolitaine + DROM, directeurs et enseignants du premier degré, secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022 auprès des directeurs d'école et enseignants du premier degré.

Réf. : Note d'Information, n° 23.15. DEPP

diffère également selon l'ancienneté des personnels. Ainsi, les plus jeunes dans le métier sont plus nombreux à estimer avoir l'occasion de développer leurs compétences professionnelles (68 % parmi les titulaires depuis moins de cinq ans contre 61 % parmi les titulaires depuis plus de quinze ans), disposer d'un temps suffisant de travail en équipe (54 % contre 40 %) et de possibilités de coopération (58 % contre 47 %). En revanche, ils déclarent moins souvent avoir la pleine maîtrise du contenu pédagogique (60 % contre 74 %).

Finalement, seuls trois personnels sur dix déclarent se sentir capables de faire le même travail jusqu'à la retraite. Sur ce sujet, les moins expérimentés et les directeurs totalement déchargés sont plus optimistes : 40 % des personnels avec une ancienneté inférieure à cinq ans et 53 % des directeurs totalement déchargés se sentent capables d'exercer le même travail jusqu'à la retraite (voir « Pour en savoir plus » - figure 4a).

L'arrogance ou le mépris, le refus ou la contestation d'enseignement sont les violences subies les plus fréquemment citées

Les directeurs d'école et les enseignants ont également été interrogés dans le cadre de cette enquête sur les violences subies au cours de l'année scolaire 2021-2022, dans leur école, devant celle-ci ou sur le chemin pour s'y rendre. L'arrogance ou le mépris (37 %), le refus ou la contestation d'enseignement, du contenu des enseignements, du statut d'enseignant, des règles de l'école ou de

sanctions (27 %), les menaces (10 %), les moqueries ou les insultes (10 %) et le vol ou la dégradation du matériel pédagogique (9 %) sont les violences les plus fréquemment citées (voir « Pour en savoir plus » - figure 5a). Les victimes de moqueries ou d'insultes citent des motifs professionnels (65 %), mais également des motifs sexistes (12 %) et, dans une moindre mesure, racistes (4 %), homophobes (1 %), religieux (1 %) ou liés à un handicap (2 %).

Les victimes de ces violences les ont subies souvent plusieurs fois au cours de l'année scolaire. En effet, 82 % des personnels victimes d'attitudes arrogantes ou méprisantes déclarent en avoir été victimes au moins à deux reprises, et au moins à cinq reprises pour 25 % d'entre elles. 70 % des victimes de moqueries ou d'insultes et 64 % de celles de vol ou de dégradation du matériel pédagogique déclarent que ces victimations ont eu lieu plusieurs fois (voir « Pour en savoir plus » - figure 5b).

Les directeurs d'école davantage confrontés que les enseignants à des violences verbales

Les directeurs d'école sont plus fréquemment victimes de violences dans le cadre scolaire que les enseignants. Ils sont particulièrement confrontés à des violences verbales : 43 % sont victimes d'attitudes arrogantes ou méprisantes (soit 7 points de plus que les enseignants), 16 % de menaces (soit + 7 points), 29 % de refus ou contestation d'enseignement, du contenu des enseignements, du statut d'enseignant,

des règles de l'école ou de sanctions (+ 3 points) et 12 % de moquerie ou d'insultes (soit + 2 points). Parmi les personnels du premier degré, les femmes sont plus souvent victimes que les hommes d'arrogance ou de mépris (38 % contre 32 %) et de refus ou contestation d'enseignement (28 % contre 23 %). Il en est de même pour les personnels titulaires depuis moins de cinq ans qui sont davantage confrontés à de l'arrogance ou du mépris (+ 6 points) et au refus et à la contestation d'enseignement (+ 5 points) que les titulaires depuis plus de quinze ans. Dans les écoles en zone urbaine, la violence est plus fréquente que dans les écoles implantées dans une commune rurale, notamment les vols et dégradations de matériel pédagogique qui concernent deux fois plus de personnels (10,7 % contre 5,3 %). Il en est de même pour les écoles en EP. En revanche, dans ces dernières, le refus ou la contestation d'enseignement y est moins fréquent que dans les écoles hors EP.

Les parents d'élèves sont les plus fréquemment cités comme auteurs de certaines violences

Les parents d'élèves sont majoritairement cités comme auteurs de refus et de contestation d'enseignement, du contenu des enseignements, du statut d'enseignant, des règles de l'école ou de sanctions (par 78 % des personnels victimes de cette violence), d'arrogance ou de mépris (74 %) et de

menaces avec ou sans objets dangereux (71 %) **➤ figure 5.** Les élèves ou les groupes d'élèves sont, quant à eux, plus fréquemment cités comme auteurs de moqueries ou d'insultes (60 %) ou de vol ou dégradation du matériel pédagogique (55 %). Ces résultats font écho à ceux de l'enquête Sivis menée par la DEPP. En 2020-2021, dans les écoles publiques, les incidents graves envers des enseignants sont commis pour la moitié d'entre eux par un ou des membres de famille d'élèves et pour l'autre moitié par un élève ou un groupe d'élèves. Les familles des élèves sont plus souvent impliquées dans les violences dans le premier degré que dans le second degré, où la très grande majorité des incidents graves sont commis par des élèves.

Les convictions personnelles de l'auteur de violence et les nouvelles règles liées à la pandémie motivent fréquemment le refus et la contestation d'enseignement

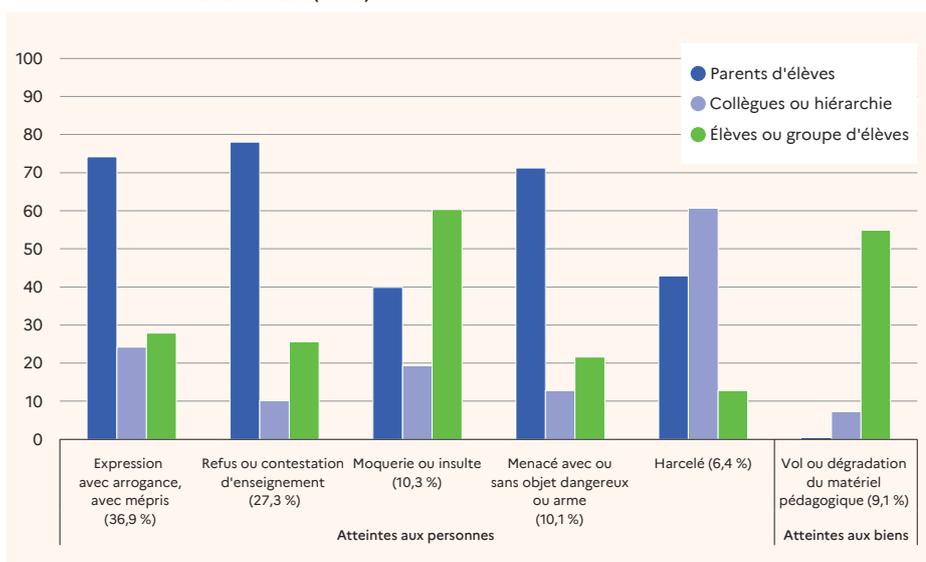
De multiples raisons motivent le refus ou la contestation d'enseignement, du contenu des enseignements, du statut d'enseignant, des règles de l'école ou de sanctions. Les convictions personnelles de l'auteur sont évoquées par 45 % des directeurs d'école et enseignants victimes de refus ou de contestation, les nouvelles règles mises en place dans le cadre de la pandémie de Covid-19 par 44 % d'entre eux et les règles de

l'école ou le contenu pédagogique au nom de convictions religieuses, philosophiques ou politiques par 40 %. La légitimité à enseigner est mentionnée par 23 % des personnels confrontés à un refus ou une contestation d'enseignement et la mixité filles-garçons par 5 % d'entre eux (voir « Pour en savoir plus » - figure 5c). En outre, les contestations motivées par les nouvelles règles liées à la pandémie se répètent plus fréquemment que celles motivées par d'autres raisons.

6 % des personnels déclarent avoir été harcelés depuis le début de l'année scolaire

6 % des directeurs d'école et des enseignants déclarent avoir été harcelés au cours de l'année scolaire 2021-2022, c'est-à-dire avoir subi une violence répétée commise par une ou plusieurs personnes sans pouvoir se défendre. Le harcèlement est rarement le fait d'une seule personne. Il est commis dans 61 % des cas par un ou plusieurs personnels de l'école ou la hiérarchie : 38 % citent les collègues de l'école, 13 % le supérieur hiérarchique et 10 % d'autres personnels de l'école. Les parents d'élèves sont cités par 43 % des personnels victimes de harcèlement. Son principal motif relève très souvent de questions professionnelles (87 %). Pour une majorité de victimes de harcèlement, aucun soin d'ordre médical n'a été nécessaire (64 %). Cependant, un suivi psychologique s'est imposé pour 29 % d'entre elles, des soins médicaux pour 15 % et 23 % déclarent avoir eu un arrêt de travail. ■

➤ 5 Les auteurs de violence envers les directeurs d'école et les enseignants au cours de l'année 2021-2022¹ (en %)



1. Voir le détail des libellés dans le fichier de données.

Lecture : 36,9 % des directeurs d'école et des enseignants déclarent avoir été victimes d'arrogance et de mépris. Parmi eux, 74,2 % citent les parents d'élèves comme auteur. Ils peuvent en citer plusieurs, ce qui explique pourquoi la somme est supérieure à 100.

Champ : France métropolitaine + DROM, directeurs et enseignants du premier degré, secteurs public et privé sous contrat. Seules les victimations les plus fréquemment citées sont retenues.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022 auprès des directeurs d'école et enseignants du premier degré.

Réf. : Note d'Information, n° 23.15. DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.15, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques